

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 28 Mars 2018

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de : Marie Christine CORNILY, Patricia NICOL et Jean Pierre MOUROCQ, excusés

Budget Commune - Approbation du compte administratif 2017

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) approuve le compte administratif 2017 suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 476 242,36 €	2 050 598,60 €
Recettes	2 113 533,17 €	1 899 976,54 €
Résultat	637 290,81 €	-150 622,06 €

Budget Commune : Affectation du résultat 2017

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2017, 637 290.81 € en section d'investissement au budget primitif 2018.

Vote des taux 2018

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux. Les taux 2018 sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 17.07%
- Taxe foncière (bâti) : 24.34%
- Taxe foncière (non bâti) : 50.37%

Budget Commune : Vote du Budget primitif 2018

Le conseil municipal (15 pour et 4 contre) adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement: 2 111 416.00 €
- Section d'investissement: 2 316 459.81 €

Budget Lotissement du Styvell : Approbation du compte administratif 2017

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) approuve le compte administratif 2017 suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	18533.33	19101.60
Recettes	18533.33	18533.33
Résultat	0.00	-568.27

Budget Lotissement du Styvell : vote du budget primitif 2018

Le conseil municipal (15 pour et 4 contre), adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 357 702.00 €
- Investissement : 218 268.27 €

Budget SPANC : Approbation du compte administratif 2017

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2017 suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0.0 €	0.00 €
Recettes	1498.53 €	0.00 €
Résultats	1498.53 €	0.00 €

Budget SPANC : vote du budget primitif 2018

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 3623.63 €
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

Budget Assainissement : Approbation du compte administratif 2017

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2017 suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4107.87 €	13037.83 €
Recettes	7928.96 €	8203.46 €
Résultats	3821.09 €	-4834.17 €

Budget assainissement : Affectation du résultat 2017

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2017, 3821.09 € en section d'investissement au budget primitif 2018.

Budget Assainissement : vote du budget primitif 2018

A l'unanimité le conseil municipal, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 7 825.49 €

Investissement : 7 144.60 €

Budget Maison médicale : Approbation du compte administratif 2017

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2017 suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	8 255.55 €	130 653.71 €
Recettes	33 309.26 €	0.00 €
Résultats	25 653.71 €	-130 653.71 €

Budget Maison Médicale : Affectation du résultat 2017

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2017, 25653.71 € en section d'investissement au budget primitif 2018.

Budget Maison Médicale : vote du budget primitif 2018

A l'unanimité le conseil municipal, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

Fonctionnement : 105 000.00€

Investissement : 130 653.71 €

Budget chaufferie bois : Approbation du compte administratif 2017

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2017 suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 016.06 €	0.00 €
Recettes	34 465.16 €	0.00 €
Résultats	32 449.10 €	0.00 €

Budget Chaufferie Bois : vote du budget primitif 2018

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte le budget primitif arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 44 995.31€

- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

Radar pédagogique

Actuellement, le radar pédagogique, situé à l'entrée du bourg ne fonctionne plus car les batteries sont hors de service. Il y a 2 possibilités soit racheter 2 batteries soit le brancher sur un panneau solaire.

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de le brancher sur un panneau solaire pour un montant de 941.80 € HT soit 1130.16 € TTC.

Devis rénovation du triskell

Suite au déménagement de la cuisine/restaurant scolaire, des travaux vont être réalisés au Triskell au mois de juillet 2018, en particulier le changement du lino, la vitrification parquet, l'éclairage et le changement d'une porte.

A l'unanimité, le conseil municipal retient les propositions suivantes :

- Changement du Lino : entreprise LE TEUFF pour un montant de 12 348.65 € HT
- Vitrification du parquet : entreprise L'atelier des sols pour un montant de 2500.00 € HT

Des demandes d'informations concernant le changement de la porte et de l'éclairage sont en cours.

Réhabilitation Adventura : traitement des boiseries

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'Adventura en commerces et en appartement, le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) retient la proposition de l'entreprise K-Libois pour un montant de 4656.27 € HT pour le traitement des boiseries existantes.